

PERSPECTIVES DU MARCHÉ DE L'HABITATION

RMR de Kitchener et RMR de Guelph



SOCIÉTÉ CANADIENNE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT

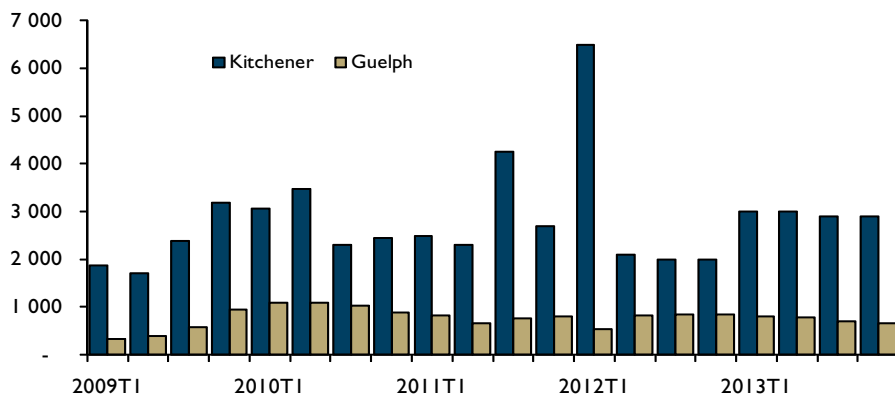
Date de diffusion : printemps 2012

Faits saillants

- Les ventes de logements existants augmenteront quelque peu en 2012, mais diminueront en 2013, car les règles relatives au crédit hypothécaire seront un peu plus strictes.
- Dans les régions de Kitchener et de Waterloo, le nombre des nouvelles inscriptions demeurera élevé, et le marché restera équilibré tout au long de l'année 2012 ainsi qu'en 2013.
- La construction résidentielle s'intensifiera en 2012 en raison de la vigueur des mises en chantier d'appartements.
- La faiblesse des taux hypothécaires ainsi que l'accroissement de la population et des emplois soutiendront la demande de logements.

Figure 1

Hausse des mises en chantier d'habitations en 2012



Source : Prévisions de la SCHL

* Les prévisions fournies dans le présent document sont fondées sur l'information disponible en date du 27 avril 2012.

Table des matières

- 1 **Faits saillants**
- 2 **Marché de la revente**
- 4 **Marché du neuf**
- 4 **Économie locale**
- 6 **Perspectives concernant les taux hypothécaires**
- 7 **Resumé des prévisions**

ABONNEZ-VOUS MAINTENANT!

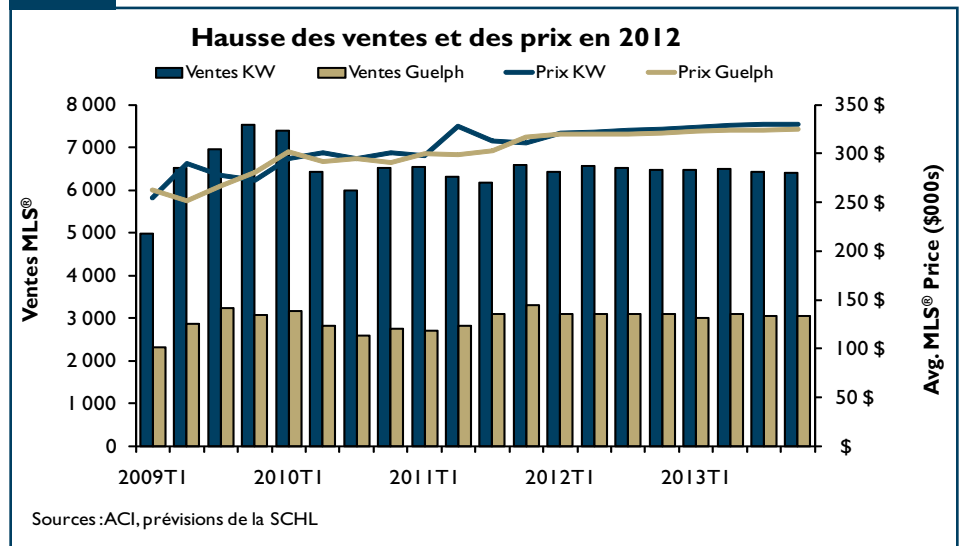
à cette publication et à d'autres rapports du CAM en passant par le Bureau de commandes, à l'adresse www.schl.ca/marchedelhabitation. C'est pratique et rapide! Vous pouvez consulter, imprimer ou télécharger les publications, ou encore vous y abonner et les recevoir par courriel, le jour même où elles sont diffusées. Mieux encore, la version électronique des produits nationaux standards est maintenant gratuite.

Marché de la revente

Légère progression des ventes en 2012

Le marché de la revente sera relativement stable pendant toute l'année 2012. Les principaux facteurs qui soutiennent la demande de logements pour propriétaires-occupants, soit les taux hypothécaires et l'emploi, ne devraient pratiquement pas fluctuer en 2012, tandis que la croissance démographique attribuable à l'immigration alimentera la demande d'habitations. Les taux hypothécaires resteront bas, ce qui maintiendra les logements à un prix relativement abordable et favorisera la demande provenant à la fois des acheteurs déjà propriétaires et des accédants à la propriété. Les achats printaniers ont débuté tôt cette année en raison de la douceur de l'hiver et de l'abaissement des taux hypothécaires. Au deuxième semestre, les ventes d'habitations existantes fléchiront légèrement par rapport à leur niveau actuel, car la hausse des prix forcera certains acheteurs potentiels à réviser leurs plans. Dans l'ensemble, les transactions conclues par l'entremise de la Kitchener-Waterloo Association of Realtors® progresseront de 1,5 % en 2012, tandis que celles réalisées par des agents immobiliers membres de la Guelph and District Association of Realtors® augmenteront de 4 %. La croissance modérée de l'activité économique, l'incertitude financière à l'échelle mondiale et le resserrement des règles relatives au crédit hypothécaire limiteront l'augmentation des ventes en 2013.

Figure 2

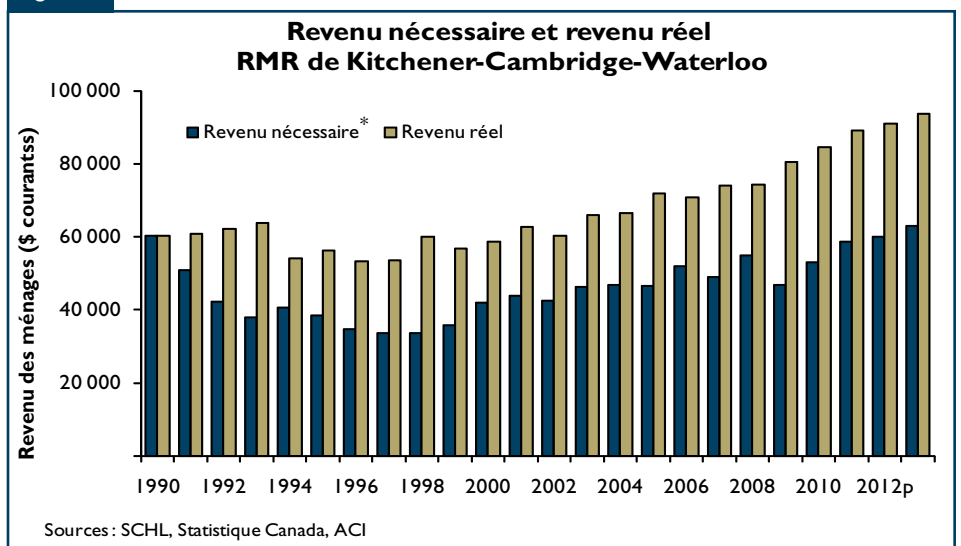


La demande de la part des acheteurs déjà propriétaires soutient le marché de la revente

Pendant la majeure partie de l'année 2012, la demande de logements de type propriétaire-occupant proviendra surtout des acheteurs déjà propriétaires. L'augmentation des prix,

la faiblesse des taux hypothécaires et le nombre restreint de maisons individuelles neuves continueront de soutenir la demande de la part des ménages qui possèdent déjà leur propre habitation. Ces ménages, qui disposent d'un avoir net immobilier, tireront avantage des bas taux hypothécaires et de la possibilité de verser une mise de fonds plus

Figure 3



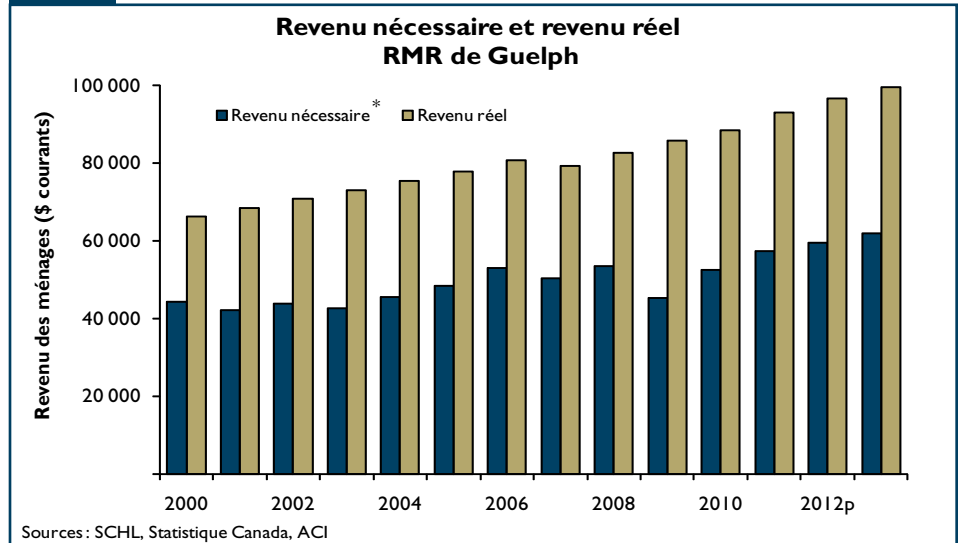
*Le revenu nécessaire est égal aux charges de remboursement hypothécaire divisées par 0,32 de façon à refléter le rapport d'amortissement brut de la dette, qu'on établit généralement à 32 %. Le calcul de ces charges est fondé sur le prix moyen MLS® des logements, une mise de fonds de 10 %, les taux hypothécaires à cinq ans et la plus longue période d'amortissement offerte.

importante pour déménager dans une maison mieux adaptée à leurs besoins actuels. L'augmentation de la population en âge d'acheter une habitation d'un cran supérieur stimulera la demande attribuable aux acheteurs déjà propriétaires. Étant donné l'offre limitée sur le marché du neuf, particulièrement dans le cas des maisons individuelles, les acheteurs d'habitations d'un cran supérieur, qui ont toujours préféré du neuf, se tournent vers le marché de la revente pour trouver la maison qui leur convient.

Période d'attente pour les accédants à la propriété

En pourcentage des ventes totales, la demande en provenance des accédants à la propriété s'est raréfiée. Le durcissement des règles relatives au crédit hypothécaire et des hausses de prix supérieures à l'accroissement des revenus font en sorte que de nombreux ménages locataires retardent le moment d'accéder à la propriété. Le faible taux d'inoccupation observé tant dans la RMR de Kitchener-Cambridge-Waterloo (KCW) que dans celle de Guelph signifie que les ménages locataires restent dans leur logement actuel. Étant donné que l'on assiste à un certain refoulement de la demande et que l'on s'attend à un relèvement prévu des taux hypothécaires, quelques accédants à la propriété envisageront d'entrer de nouveau sur le marché au début de 2013. Les gains enregistrés sur le marché de l'emploi pour les ménages âgés de 25 à 44 ans et la croissance démographique au sein de la génération post-boom stimuleront la demande de la part des accédants à la propriété.

Figure 4



*Le revenu requis est égal aux charges de remboursement hypothécaire divisées par 0,32 de façon à refléter le rapport d'amortissement brut de la dette, qu'on établit généralement à 32 %. Le calcul de ces charges est fondé sur le prix moyen MLS® des logements, une mise de fonds de 10 %, les taux hypothécaire à cinq ans et la plus longue période d'amortissement offerte.

Légère hausse des inscriptions

Les nouvelles inscriptions resteront à leur niveau actuel, mais leur progression sera limitée en 2012, et ce, tant dans la région de Kitchener-Waterloo que dans celle de Guelph. La RMR de KCW compte un grand nombre de migrants, qui arrivent ou qui partent, ce qui contribue à l'accélération de l'activité sur le marché de l'habitation. Le stock de logements existants et la population s'accroissent, et les nouvelles inscriptions augmenteront aussi à un rythme similaire. Depuis 2004, les nouvelles inscriptions se sont stabilisées et elles représentent un peu plus de 8 % du stock de logements de type propriétaire-occupant. Toutefois, vu la baisse du nombre des maisons individuelles achevées, moins de propriétaires-occupants mettront leur habitation en vente dans le but de déménager dans une maison nouvellement construite. À Guelph, les inscriptions commencent à avoir tendance à diminuer. Puisque

l'on construit très peu de logements individuels, les acheteurs d'habitations d'un cran supérieur disposent d'un choix restreint. Nombre d'entre eux décident donc de conserver leur maison actuelle et de la rénover.

Ralentissement de la montée des prix

Les prix ont continué de grimper, mais ils fluctuent toujours quelque peu. La demande d'habitations haut de gamme a entraîné une majoration du prix moyen global au début de 2012.

Dans la région de Kitchener-Waterloo, le marché sera équilibré en 2012. Les prix ont monté au premier trimestre parce qu'une proportion accrue d'acheteurs déjà propriétaires ont fait l'acquisition d'une maison individuelle valant plus cher que la leur. Pendant le reste de l'année, l'alourdissement des prix sera modéré. L'accroissement du nombre des accédants à la propriété, qui achètent habituellement des habitations à prix modique comme

des maisons en rangée et des appartements, exercera des pressions à la baisse sur la progression du prix moyen au début de 2013. De plus, puisque le marché de la revente est équilibré et qu'il se fera moins de surenchère dans la région de Kitchener-Waterloo, les acheteurs potentiels auront davantage le temps de chercher une habitation correspondant à leurs besoins. De ce fait, l'élévation des prix sera moins rapide. Dans l'ensemble de la région de Kitchener-Waterloo, les prix devraient se gonfler de près de 3 % en 2012. Dans la région de Guelph, le marché de la revente sera favorable aux vendeurs en 2012, et la hausse des prix devrait avoisiner les 5 %.

Marché du neuf

Progression des mises en chantier dans la RMR de KCW

Tandis que les mises en chantier augmenteront dans la région métropolitaine de recensement (RMR) de Kitchener-Cambridge-Waterloo (KCW) en 2012, elles diminueront légèrement dans la RMR de Guelph. L'accroissement de l'offre sur le marché de la revente, le ralentissement de la création d'emplois, l'augmentation modérée des dépenses discrétionnaires et la majoration des prix restreindront l'activité dans le secteur de la construction résidentielle. Dans certaines municipalités de la RMR de KCW et dans la ville de Guelph, le faible nombre de lotissements inscrits au registre foncier limitera les mises en chantier de maisons individuelles en 2012. La construction d'appartements locatifs et de logements en copropriété

fera augmenter le nombre total de mises en chantier dans la RMR de KCW, tandis que la diminution des appartements commencés à Guelph entraînera un recul des mises en chantier totales.

Depuis deux ans, les grands ensembles résidentiels ont tendance à se multiplier dans la RMR de KCW. Cela est conforme aux exigences formulées dans le plan d'aménagement de la région de Waterloo et dans la loi sur les zones de croissance, qui visent à construire davantage de logements dans les régions habitées. La demande en provenance des étudiants, des jeunes adultes, des immigrants et des baby-boomers qui cherchent une habitation plus petite contribuera à l'accroissement des mises en chantier d'appartements. Les mesures incitatives ayant pour but de favoriser le réaménagement de terrains contaminés faciliteront également la construction de grands ensembles résidentiels. Les mises en chantier d'appartements augmenteront en 2012, contribuant à l'augmentation du nombre total de mises en chantier. Dans la région de KCW, un peu moins d'habitations seront commencées en 2013 parce que les mises en chantier d'appartements diminueront.

Le nombre des maisons individuelles commencées dans la RMR de KCW a tendance à baisser, et la part qu'il occupe dans le total des mises en chantier a reculé. La diminution des lotissements inscrits au registre foncier en vue de la construction de maisons individuelles contribuera à l'abaissement des mises en chantier de ce type d'habitations. Cependant, comme de nouveaux lotissements devraient être prêts à être enregistrés

plus tard cette année dans la ville de Waterloo et dans la perspective d'une croissance accrue des revenus et des emplois, les mises en chantier de maisons individuelles progresseront d'ici la fin de l'année et en 2013.

Recul des mises en chantier à Guelph

Selon les prévisions, le nombre des habitations qui seront mises en chantier à Guelph fléchira un peu en 2012 et en 2013. Puisque moins de lotissements ont été inscrits au registre foncier de la ville de Guelph en 2011, la construction résidentielle ralentira en 2012. En fait, l'année dernière, la ville de Guelph a enregistré moins de 400 des 1 100 lotissements inclus dans le plan d'aménagement de 2011 faisant état de ses priorités à cet égard. La ville a annoncé qu'elle prévoyait inscrire plus de 1 100 lotissements au registre foncier en 2012. Si cet objectif est atteint, la construction résidentielle progressera au deuxième semestre de 2012 et en 2013. L'offre insuffisante de maisons individuelles neuves a forcé les nouveaux acheteurs à se tourner vers le marché de l'existant ou à chercher une habitation neuve à l'extérieur de la RMR. La diminution du nombre des appartements qui seront commencés en 2012 fera baisser les mises en chantier d'habitations. Bien que la RMR de Guelph fasse partie des zones de croissance, la construction de grands ensembles résidentiels ne s'est pas effectuée au même rythme que dans la RMR de KCW.

Économie locale

Poursuite de la croissance de l'emploi

L'emploi constitue l'un des facteurs déterminants de la demande de logements. La variation des niveaux d'emploi se répercute sur les marchés de l'habitation six à neuf mois plus tard. De fait, l'amélioration de l'emploi observée au premier trimestre de 2012 dans la RMR de KCW stimulera la demande de logements plus tard cette année. Bien que le nombre des emplois ait fléchi à Guelph au premier trimestre, la progression globale avoisinant les 10 %, survenue en 2011, favorisera la demande en matière d'habitation. Toutefois, l'augmentation globale de l'emploi s'affaiblira en 2012. Elle ne dépassera pas 1 % dans les RMR de KCW et de Guelph, mais elle sera légèrement plus élevée en 2013.

Dans la RMR de KCW, l'emploi s'est amélioré en 2011, et ce, pour tous les groupes d'âge (15-24 ans, 25-44 ans et 45-64 ans). De ce fait, la demande d'unités locatives et de logements pour propriétaires-occupants

s'intensifiera. À Guelph, seul le groupe des 25-44 ans a bénéficié d'une croissance de l'emploi.

Les RMR de KCW et de Guelph disposent toutes les deux d'une économie diversifiée. Dans la région de KCW, le secteur des services est responsable de la récente amélioration de l'emploi, mais à Guelph, c'est dans le secteur de la production de biens et dans celui des services que les emplois se sont accrus. Récemment, c'est-à-dire en 2011, le nombre des emplois a atteint un sommet dans le secteur de la fabrication, tout en demeurant nettement inférieur au niveau enregistré en 2004. Il a maintenant tendance à diminuer légèrement. Le grand nombre d'habitations actuellement en construction dans la RMR de KCW permettra d'accroître les emplois dans les métiers de la construction.

L'augmentation des postes à temps plein favorisera une hausse des salaires égale ou supérieure au taux d'inflation. Dans la RMR de KCW, la rémunération hebdomadaire moyenne

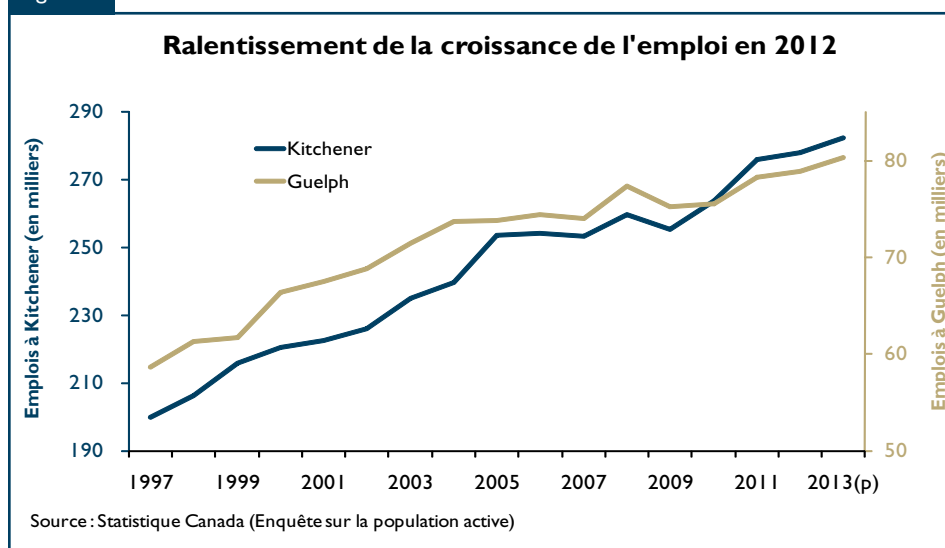
a diminué au cours des six derniers mois et, en 2012, elle progressera au même rythme que l'inflation. À Guelph, les salaires continuent de monter, et l'on prévoit que la hausse dépassera les 4 %.

Affaiblissement de la croissance démographique

Dans les deux RMR, la population a augmenté moins rapidement que durant les périodes 2001-2006 et 2006-2011¹. Ce ralentissement observé au cours des cinq dernières années a entraîné une contraction de la demande de logements et un recul des mises en chantier.

Dans les deux RMR toujours, le pourcentage des personnes qui veulent travailler et le pourcentage de celles qui trouvent un emploi sont supérieurs à la moyenne ontarienne. Vu le dynamisme du marché du travail, cette région continuera d'attirer les migrants. En fait, environ la moitié de la croissance démographique est attribuable à la migration. Selon les prévisions pour 2012 et 2013, près de 3 000 personnes en moyenne viendront s'installer chaque année dans la RMR de KCW et près de 1 200 à Guelph. Si la population et le nombre des nouveaux ménages continuent d'augmenter au même rythme pendant les cinq prochaines années, la RMR de KCW comptera approximativement 12 000 ménages de plus que maintenant, et celle de Guelph, environ 3 700.

Figure 5



¹ Statistique Canada (recensement)

Perspectives concernant les taux hypothécaires

Pour établir ses prévisions concernant les taux d'intérêt, la SCHL utilise des renseignements de nature publique et tient compte du consensus qui se dégage des principaux prévisionnistes canadiens. D'après leurs prévisions, même si l'incertitude est considérable, les taux d'intérêt ne devraient pas monter avant au moins la fin de 2012 et ils resteront bas en regard du passé,

ce qui favorisera le marché canadien de l'habitation.

Selon le scénario de base de la SCHL, les taux hypothécaires affichés augmenteront vers la fin de 2012. Cette année, le taux affiché des prêts de un an devrait osciller entre 3,1 et 3,6 % et celui des prêts de cinq ans, entre 5,0 et 5,4 %. L'an prochain, le taux affiché des prêts de un an progressera en même temps que les taux d'intérêt, pour se situer dans

une fourchette allant de 3,5 à 4,1 %, et celui des prêts de cinq ans variera entre 5,1 et 5,6 %, selon les prévisions.

Résumé des prévisions							
RMR de Kitchener-Cambridge-Waterloo							
Printemps 2012							
	2009	2010	2011	2012p	Var. en %	2013p	Var. en %
Marché de la revente							
Ventes MLS®	6 495	6 589	6 406	6 500	1,5	6 450	-0,8
Nouvelles inscriptions MLS®	10 118	10 649	10 891	11 500	5,6	11 500	0,0
Prix MLS® moyen (\$)	274 803	297 818	312 305	323 000	3,4	329 000	1,9
Marché du neuf							
Mises en chantier							
Logements individuels	1 161	1 255	1 186	1 100	-7,3	1 200	9,1
Logements collectifs	1 137	1 560	1 768	2 040	15,4	1 740	-14,7
Jumelés	62	94	38	40	5,3	40	0,0
Maisons en rangée	565	498	286	300	4,9	300	0,0
Appartements	510	968	1 444	1 700	17,7	1 400	-17,6
Tous types de logement confondus	2 298	2 815	2 954	3 140	6,3	2 940	-6,4
Prix moyen (\$)							
Logements individuels	345 289	378 811	394 169	415 000	5,3	430 000	3,6
Indice des prix des logements neufs (Var. en %)	0,6	1,3	2,9	3,0	-	3,0	-
Marché locatif							
Taux d'inoccupation (%) (octobre)	3,3	2,6	1,7	2,0	0,3	2,2	0,2
Loyer moyen (\$) des log. de 2 ch. (octobre)	856	872	889	916	-	935	-
Indicateurs économiques							
Taux hypothécaires à 1 an	4,02	3,49	3,52	3,37	-	3,78	-
Taux hypothécaires à 5 ans	5,63	5,61	5,37	5,26	-	5,37	-
Nombre annuel d'emplois	255 400	263 700	276 100	278 000	0,7	282 500	1,6
Croissance de l'emploi (%)	-1,7	3,2	4,7	0,7	-	1,6	-
Taux de chômage (%)	9,5	8,0	6,8	6,7	-	6,6	-
Migration nette	2 533	3 087	2 862	3 000	4,8	3 000	0,0

Multiple Listing Service® (MLS®) est une marque de commerce enregistrée de l'Association canadienne de l'immeuble (ACI).

** Variation supérieure à 200 %

Sources : SCHL (Relevé des mises en chantier et des achèvements, Relevé des logements écoulés sur le marché), adaptation de données de Statistique Canada (CANSIM), ACI (MLS®),

NOTA : Univers locatif = immeubles d'appartements locatifs d'initiative privée de trois logements et plus

Résumé des prévisions							
RMR de Guelph							
Printemps 2012							
	2009	2010	2011	2012p	Var. en %	2013p	Var. en %
Marché de la revente							
Ventes MLS®	2 878	2 834	2 982	3 100	4,0	3 050	-1,6
Nouvelles inscriptions MLS®	4 456	4 542	4 507	4 600	2,1	4 650	1,1
Prix MLS® moyen (\$)	265 799	295 207	305 100	320 000	4,9	324 000	1,3
Marché du neuf							
Mises en chantier							
Logements individuels	299	406	260	300	15,4	325	8,3
Logements collectifs	268	615	504	460	-8,7	400	-13,0
Jumelés	74	34	50	60	20,0	50	-16,7
Maisons en rangée	124	391	197	250	26,9	200	-20,0
Appartements	70	190	257	150	-41,6	150	0,0
Tous types de logement confondus	567	1 021	764	760	-0,5	725	-4,6
Prix moyen (\$)							
Logements individuels	367 011	385 227	436 502	450 000	3,1	460 000	2,2
Indice des prix des logements neufs (Var. en %) (Ont)	0,1	2,4	3,6	n.a.	-	n.a.	-
Marché locatif							
Taux d'inoccupation (%) (octobre)	4,1	3,4	1,1	1,2	0,1	1,4	0,2
Loyer moyen (\$) des log. de 2 ch. (octobre)	874	887	903	930	-	950	-
Indicateurs économiques							
Taux hypothécaires à 1 an	4,02	3,49	3,52	3,37	-	3,78	-
Taux hypothécaires à 5 ans	5,63	5,61	5,37	5,26	-	5,37	-
Nombre annuel d'emplois	75 300	75 500	78 300	78 900	0,8	80 300	1,8
Croissance de l'emploi (%)	-2,7	0,3	3,7	0,8	-	1,8	-
Taux de chômage (%)	8,3	7,9	5,6	5,5	-	5,4	-
Migration nette	858	1 284	1 230	1 200	-2,4	1 200	0,0

Multiple Listing Service® (MLS®) est une marque de commerce enregistrée de l'Association canadienne de l'immeuble (ACI).

** Variation supérieure à 200 %

Sources : SCHL (Relevé des mises en chantier et des achèvements, Relevé des logements écoulés sur le marché), adaptation de données de Statistique Canada (CANSIM), ACI (MLS®),

NOTA : Univers locatif = immeubles d'appartements locatifs d'initiative privée de trois logements et plus

LA SCHL : AU CŒUR DE L'HABITATION

La Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) est l'organisme national responsable de l'habitation au Canada, et ce, depuis plus de 65 ans.

En collaboration avec d'autres intervenants du secteur de l'habitation, elle contribue à faire en sorte que le système canadien de logement demeure l'un des meilleurs du monde. La SCHL aide les Canadiens à accéder à un large éventail de solutions de logements durables, abordables et de qualité, favorisant ainsi la création de collectivités et de villes dynamiques et saines partout au pays.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, veuillez consulter le site Web de la SCHL à l'adresse suivante : www.schl.ca
Vous pouvez aussi communiquer avec nous par téléphone, au 1-800-668-2642, ou par télécopieur, au 1-800-245-9274.

De l'extérieur du Canada : 613-748-2003 (téléphone); 613-748-2016 (télécopieur).

La Société canadienne d'hypothèques et de logement souscrit à la politique du gouvernement fédéral sur l'accès des personnes handicapées à l'information. Si vous désirez obtenir la présente publication sur des supports de substitution, composez le 1-800-668-2642..

La gamme complète des publications nationales standards du Centre d'analyse de marché (CAM) est offerte gratuitement, en format électronique, sur le site Web de la SCHL. Vous pouvez consulter, imprimer ou télécharger les éditions déjà parues, ou encore vous abonner aux futures éditions et recevoir automatiquement, par courriel, de l'information sur le marché le jour même où elle est diffusée : c'est rapide et pratique! Visitez le www.schl.ca/marchedelhabitation

Pour en savoir davantage au sujet du CAM et de la mine de renseignements sur le marché de l'habitation qu'il met à votre disposition, rendez-vous au www.schl.ca/marchedelhabitation

Pour vous abonner à la version papier (payante) des publications du CAM, veuillez composer le 1-800-668-2642.

©2012 Société canadienne d'hypothèques et de logement. Tous droits réservés. La SCHL autorise toute utilisation raisonnable du contenu de la présente publication, à la condition toutefois que ce soit à des fins personnelles, pour des recherches d'affaires ou d'intérêt public, ou encore dans un but éducatif. Elle accorde le droit d'utiliser le contenu à titre de référence générale dans des analyses écrites ou dans la présentation de résultats, de conclusions ou de prévisions, et de citer de façon limitée les données figurant dans la présente publication. La SCHL autorise également l'utilisation raisonnable et restreinte du contenu de ses rapports dans des publications commerciales, sous réserve des conditions susmentionnées. Elle conserve toutefois le droit d'exiger, pour une quelconque raison, l'interruption d'une telle utilisation.

Chaque fois que le contenu d'une publication de la SCHL est utilisé, y compris les données statistiques, il faut en indiquer la source comme suit :

Source : SCHL (ou, selon le cas, « Adaptation de données provenant de la SCHL »), titre de la publication, année et date de diffusion.

À défaut de quoi ledit contenu ne peut être reproduit ni transmis à quiconque. Lorsqu'une organisation se procure une publication, elle ne doit pas en donner l'accès à des personnes qui ne sont pas à son emploi. La publication ne peut être affichée, que ce soit en partie ou en totalité, dans un site Web qui serait ouvert au public ou accessible à des personnes qui ne travaillent pas directement pour l'organisation. Pour obtenir la permission d'utiliser le contenu d'une publication d'analyse de marché de la SCHL à des fins autres que celles susmentionnées ou de reproduire de grands extraits ou l'intégralité des publications d'analyse de marché de la SCHL, veuillez communiquer avec le Centre canadien de documentation sur l'habitation (CCDH) ; courriel : chic@schl.gc.ca – téléphone : 613-748-2367 ou 1-800-668-2642.

Veuillez fournir les informations suivantes au CCDH :

Titre de la publication, année et date de diffusion

Sans limiter la portée générale de ce qui précède, il est interdit de traduire un extrait de publication sans l'autorisation préalable écrite de la Société canadienne d'hypothèques et de logement.

Les renseignements, analyses et opinions contenus dans cette publication sont fondés sur diverses sources jugées fiables, mais leur exactitude ne peut être garantie, et ni la Société canadienne d'hypothèques et de logement ni ses employés n'en assument la responsabilité.

